

27.01.2011 - 09:30 Uhr

Exercice 2010 du Groupe Helsana: réorientation et redressement financier

Zurich (ots) -

Le Groupe Helsana est parvenu à assainir son activité de base au cours de l'exercice 2010. Après deux années de pertes, l'entreprise peut à nouveau présenter un résultat positif de 84 millions de francs, grâce à diverses améliorations d'ordre opérationnel et à un excellent résultat des placements de capitaux. Le bilan a pu être nettement renforcé, et les fonds propres ont augmenté de 11 pour cent. Toutes les sociétés du Groupe Helsana satisfont dorénavant à nouveau aux exigences légales en matière de taux minimal de réserves. La solidité de son assise financière ainsi que sa réorientation stratégique permettent au Groupe Helsana d'envisager l'avenir avec sérénité.

L'exercice 2010 du Groupe Helsana a été placé sous le signe du changement. La clôture annuelle des comptes, publiée aujourd'hui et attestée par l'organe de révision Ernst & Young, le confirme (pour plus d'informations: www.helsana.ch). D'une part, l'entreprise s'est dotée en 2010 d'une nouvelle stratégie qui lui permettra de consolider sa position de leader en matière d'assurance maladie et accidents. D'autre part, les présidents du Conseil d'administration et de la Direction d'entreprise ont passé le relais à une nouvelle génération de managers. Enfin, le Groupe Helsana est parvenu à effacer les pertes des années précédentes dans son activité de base, pour réaliser à nouveau un bénéfice, l'assurance de base se dirigeant elle aussi, dans l'ensemble, vers un résultat équilibré.

Thomas D. Szucs, Président du Conseil d'administration: «Ce qu'a réalisé Helsana force l'admiration. Les performances réalisées en 2010 ne constituent toutefois que la première étape du retour vers le succès. Des améliorations à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'entreprise y ont contribué. Grâce à nos collaborateurs et partenaires, nous pourrions relever avec brio les défis à venir.»

Daniel H. Schmutz, CEO: «En 2010, nous avons redressé la barre au niveau financier. Toutes nos sociétés disposent des réserves requises. Il n'y a donc plus besoin, pour nous, de procéder à un rattrapage au niveau des primes. Nous disposons ainsi d'une excellente base pour mener une politique de primes saine et fiable.»

Le volume de primes dépasse les 5,5 milliards

En 2010, le volume de primes encaissées par le Groupe Helsana a augmenté de 0,5 pour cent, à un peu plus de 5,51 milliards de francs. Dans l'assurance obligatoire des soins (assurance de base selon la LAMal), le volume de primes est resté pratiquement identique à celui de l'exercice précédent, avec 3,8 milliards de francs, alors que celui concernant les assurances complémentaires (LCA) ainsi que ceux relatifs aux indemnités journalières maladie et à l'assurance-accidents ont connu une légère embellie. À l'opposé, les coûts des prestations demeuraient globalement stables, égalisant les 5,14 milliards de francs de l'année précédente. Cette évolution n'est pas due à une stagnation des coûts de la santé, mais à la perte d'assurés enregistrée entre 2009 et 2010. Calculées par personne, les dépenses pour l'effectif d'assurés du Groupe Helsana ont poursuivi leur hausse habituelle en 2010.

Redressement actuariel

L'exercice 2010 restera celui du redressement. Le Combined Ratio,

à savoir la somme des taux de sinistres et d'exploitation, est passé de 103,4 à 100,2 pour cent à fin 2010. Ceci est principalement dû au fait que le domaine LAMal a pu majoritairement effacer sa perte actuarielle de l'exercice précédent, parvenant à un Combined Ratio de 101,8 pour cent (2009: 106,2 pour cent). Les domaines LCA et LAA, bouclant sur des résultats positifs, demeurent de solides piliers. Les affaires LCA présentent un Combined Ratio de 96,4 pour cent (2009: 96,6 pour cent), alors que les affaires LAA finissent à 99,7 pour cent (2009: 103,1 pour cent).

Charges d'exploitation en baisse

En 2010, les coûts ont été gérés avec plus de rigueur, ce qui aboutit à des charges d'exploitation (frais administratifs) de 570,1 millions de francs. Par rapport aux primes, elles se sont montées à 10,3 pour cent. Ce taux comprend les provisions de 15 millions de francs effectuées pour les frais de restructuration pour l'exercice écoulé ainsi que pour l'année en cours. En faisant abstraction de cette charge unique et extraordinaire, les charges d'exploitation, exprimées en pour cent des primes, terminent à 10,1 pour cent. Dans les différentes branches, les taux d'exploitation 2010 ont suivi la tendance: 7,1 pour cent pour la LAMal (2009: 7,0 pour cent), 18,1 pour cent pour la LCA (2009: 18,8 pour cent) et 15,4 pour cent pour la LAA (2009: 14,2 pour cent).

Excellent résultat des placements de capitaux

La gestion active de ses placements de capitaux a une nouvelle fois été très fructueuse pour le Groupe Helsana. D'une part, la sélection des titres en matière d'obligations et d'actions s'est avérée extrêmement rentable. D'autre part, la couverture des risques de change a porté ses fruits. Dans l'ensemble, le Groupe Helsana a réalisé une performance de 5,8 pour cent, surperformant de 50 pour cent l'indice de référence. En chiffres absolus, le résultat des placements de capitaux est de 199,3 millions de francs.

Les réserves satisfont aux exigences légales

L'évolution positive des affaires au cours de l'exercice 2010 se répercute également favorablement sur les réserves. Le redressement financier permet au Groupe Helsana de ramener au niveau légal les réserves de toutes les sociétés qui, au terme de l'exercice précédent, ne répondaient pas à ce critère. Atteignant cet objectif avec une année d'avance, l'entreprise peut envisager la prochaine révision des primes avec sérénité. Fin 2010, les fonds propres du Groupe Helsana s'élevaient à 840 millions de francs (2009: 758 millions). Exprimée en pour cent des primes, la part de fonds propres était de 15,2 pour cent (2009: 13,8 pour cent).

Le Groupe Helsana

Le Groupe Helsana est le premier assureur maladie et accidents en Suisse. Il épaulé les particuliers et les entreprises en matière de santé et de prévoyance, ainsi qu'en cas de maladie et d'accident. Avec des recettes de primes de 5,5 milliards de francs, le Groupe Helsana occupe une position de tête sur le marché suisse de l'assurance. Présent sur l'ensemble du territoire, il emploie 3000 collabo-rateurs. Le Groupe Helsana est une société anonyme non cotée en Bourse, organisée sous forme de holding. Font partie du Groupe Helsana les assureurs-maladie Helsana, Progrès, sansan, avanex et maxi.ch (plus de détails sur: www.helsana.ch). En ce qui concerne les particuliers, le Groupe Helsana protège près de 1,9 million de personnes en Suisse contre les conséquences financières de la maladie, de l'accident, de la maternité et de la vieillesse.

En ce qui concerne les entreprises, où le Groupe Helsana n'agit que sous la seule marque Helsana, il assure près de 55'000 entreprises et associations (pour plus de 700'000 assurés) contre les conséquences économiques de l'incapacité de travail des employés par suite de maladie ou d'accident. Des prestations liées à la gestion de la santé en entreprise viennent compléter l'offre.

Contact:

Service média d'Helsana

Tél.: +41/43/340'12'12

E-Mail: media.relations@helsana.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100618084> abgerufen werden.